Conseil d'administration
Séance du 3 novembre 2026
Délibération n°2026-054

SERVICE DES AFFAIRES STATUTAIRES ET JURIDIQUES

Campagne d'emplois 2027

Le conseil d'administration

Vu le Code général de la fonction publique ;
Vu le Code de l'éducation ;
Vu la loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, dite « loi LRU » ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu l'avis du Comité Social d'Administration en date du 13 octobre 2026 (délibération 2026-27_CSA_03) ;
Vu la délibération du Conseil académique n°2026-004 du 15 octobre 2026 relative à la qualification des postes d'enseignants-chercheurs ;

L'UBS ayant accédé aux responsabilités et compétences élargies, les décisions prises en matière de transformation, suppression et création d'emplois relèvent de sa compétence, dans le respect du plafond d'emplois État et de la soutenabilité du financement de la masse salariale afférente, sous réserve du contrôle budgétaire exercé par le recteur, chancelier des universités.

Après en avoir délibéré,

Approuve, à la majorité des suffrages exprimés, la campagne d'emplois 2027 telle que présentée dans les annexes.

Documents en annexe :

- DIAPO : Diaporama de présentation des demandes et arbitrages
- PJ1 : Tableaux des arbitrages Enseignants / Enseignants-chercheurs (a) et synthèse (b)
- PJ2 : Tableaux des arbitrages BIATSS (a) et synthèse (b)

Décompte des votes :		*Suffrages exprimés :*	*15*
Membres en exercice :	*31*	*Pour :*	*12*
Membres présents :	*18*	*Contre :*	*3*
Membres représentés :	*6*	*Abstentions :*	*9*

Visa du président, David MENIER
Par délégation, Michel GENTRIC

Signé électroniquement par : Michel GENTRIC
Date de signature : 06/11/2026
Qualité : VP CA, RSE et RH

Transmission à la Rectrice, Chancelière des universités et publication sur le site de l'UBS : 6 novembre 2026

Service des Affaires Statutaires et Juridiques
Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573
56017 VANNES CEDEX
sasj@listes.univ-ubs.fr
www.univ-ubs.fr